

## Environnement | Mer : "être sérieux et éveiller les consciences"



**Le Barreau de Bordeaux et l'école des Avocats de Bordeaux organisent les États-Généraux de la mer. L'évènement propose trois jours de conférences et interventions entre terre et mer, au Musée de la Mer et de la Marine de Bordeaux et à bord du Burdigala. Au cours de ces différents temps d'échange, il est question d'enjeu et de stratégie à adopter pour protéger la mer et ses usagers. Le premier atelier des États Généraux de la mer est agrémenté des témoignages de Jean-François Fountaine, maire de La Rochelle et du navigateur Yves Parlier, vainqueur entre autres de la Route du Rhum en 1994.**

La mer, un espace de liberté aux forts enjeux économiques, juridiques et écologiques. Que ce soit pour Bordeaux ou la Nouvelle-Aquitaine, la mer, le fleuve et l'océan sont incontournables. C'est pour cela que le Barreau de Bordeaux a décidé d'organiser les États-Généraux de la mer, premiers du nom. Il y est question d'économie, de stratégie à adopter pour protéger l'espace maritime, de droit et d'écologie.

L'ex-députée girondine Marie Récalde, par ailleurs avocate et adjointe au Maire de Mérignac, est à l'initiative des États-Généraux de la mer avec Anne Cadiot-Feidt, présidente de l'École des Avocats Aliénor, et Anne Guérin, Conseillère d'État et Présidente de la Cour d'Administrative d'Appel de Bordeaux. « Je me suis retrouvée dans cette aventure avec l'Ordre des Avocats et la Cour Administrative d'Appel justement parce que nous sommes à Bordeaux, raconte Marie Récalde. C'est une ville maritime. Nous nous sommes aperçus que les avocats et le monde du droit bordelais ne sont pas suffisamment en prise sur les questions maritimes ». Les organisateurs de la manifestation ambitionnent de faire de Bordeaux une place forte du droit maritime. Pour Marie Récalde, cet évènement est destiné aux avocats, même si l'objectif est de provoquer une prise de conscience générale sur les conséquences des actions de l'Homme sur la mer.

### Le Bassin d'Arcachon ou le mythe de l'eau pure

A l'occasion des États-Généraux de la mer, plusieurs personnalités ont fait des propositions de mesures à prendre pour protéger l'espace maritime. Parmi eux, le navigateur Yves Parlier insiste sur l'importance de légiférer. « J'ai un grand espoir quant à ces États-Généraux : si Aliénor d'Aquitaine, près de mille ans plus tôt, a posé les bases du

code maritime pour protéger les marins des pilliers, nous ne parlons plus seulement de pilliers aujourd'hui, mais aussi de pollueurs. Il faut légiférer. Le droit est aujourd'hui le meilleur moteur pour protéger notre planète, que ce soit au niveau national ou régional ».



Le navigateur rêve d'ailleurs de ne plus voir de bateau à moteur. Il prend d'ailleurs l'exemple du Bassin d'Arcachon. « Aujourd'hui, 90% des navires tournent à l'énergie fossile. Sur les ports du Bassin, il n'existe aucune distinction entre les bateaux à moteurs et à voile. Imaginez un système de bonus/malus en fonction des équipements plus ou moins polluants et vous avez à terme de quoi bannir les navires polluants ». Yves Parlier estime que les navires devraient se déplacer à l'aide d'un carburant historique : le vent. « En 100 ans, le pétrole a balayé le fait de naviguer au vent. François Gabart a bouclé un tour du monde à la voile en 42 jours, ce n'est pas avec un bateau à moteur que vous y arriverez. Le champ des possibles est là, poursuit Yves Parlier, la technologie et le savoir-faire nécessaires existent déjà, il suffit de laisser la place à l'innovation. Pour cela, nous devons être sérieux et éveiller les consciences ».

## La Rochelle : un lourd passé qui pousse à la réflexion

Jean-François Fontaine dispose de plusieurs casquettes à l'occasion des États-Généraux de la mer. A la fois Maire de La Rochelle, port historique du Sud-Ouest, et ancien navigateur émérite, il connaît bien la mer. Selon lui le monde maritime rochelais est caractérisé par différents cycles. « Quand je suis arrivé à La Rochelle, je pensais que tout le monde réfléchissait en 'maritime'. J'ai eu l'impression que les Rochelais avaient honte de la mer ». En effet, le trafic du grand port maritime de La Rochelle est historiquement lié aux colonies. La période sombre des années 70, avec la crise de la pêche liée à la surexploitation des fonds marins et la fermeture du chantier naval, occasionnant la perte de 1500 emplois, n'ont pas aidé le monde maritime rochelais. « Nous sommes aujourd'hui dans un contexte favorable, rassure Jean-François Fontaine. Nous avons l'occasion de préparer au mieux la pêche de demain et réfléchir aux enjeux du grand port maritime de La Rochelle.



Le Maire rochelais donne également plusieurs chemins de réflexion qu'il a l'intention d'emprunter. Pour ce qui est de la pêche, l'ex-navigateur prône l'extensif plutôt que l'intensif. « La pêche de demain doit dépendre des caractéristiques du littoral. Pour ne pas vider notre baie (entre Ré et Oléron), nous ne devons pêcher que ce que nous produisons », précise Jean-François Fontaine. Selon lui, le secteur de la construction navale reprend des couleurs : « le territoire a de beaux-jours devant lui. Jamais autant d'emplois en construction navale n'ont été proposés qu'aujourd'hui ». Sur le volet environnement, le territoire rochelais se veut résilient. « La tempête Xynthia (2010) nous a fait du mal, raconte le Maire de La Rochelle. Nous en avons tiré les leçons et essayons de limiter la hausse du niveau de la mer tout en sensibilisant au maximum les habitants au sort de la planète. Le climatoscepticisme est derrière nous. Les citoyens veulent s'informer et agir pour l'environnement ». Afin d'inscrire la dynamique enclenchée par les États-Généraux de la mer dans la durée, Anne Cadiot-Feidt a émis l'hypothèse de les organiser à La Rochelle en 2020, proposition acceptée par Jean-François Fontaine.

Yoan Denéchau

*Crédit Photo : Yoan Denéchau*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 10/05/2019*

*[Url de cet article](#)*